



Téléphone : 05 61 56 31 01

Télécopie : 05 61 56 21 19

## UN MOUVEMENT DE GRÈVE PERTURBE ACTUELLEMENT LA COLLECTE DES DÉCHETS DE LA COMMUNE ET DE TOUT LE TERRITOIRE DU MURETAIN AGGLO

Suite à la réforme du temps de travail (1607 heures) mis en oeuvre par le Muretain Agglo (25 jours de congés + 24 jours de RTT + 2 jours de fractionnement) qui pourtant ne modifie pas l'équilibre du temps de travail et du temps de repos, les agents de la collecte sont en grève (ci-joint copie du courrier du Président du Muretain Agglo adressé aux agents en date du 2 juillet 2021). Le conseil communautaire du Muretain Agglo a voté la délibération sur la mise en place des 1607 heures, par 49 voix pour, 6 refus de vote et abstention, et aucune voix contre.

Ce mouvement de grève court jusqu'au 14 juillet. Le syndicat CGT du Muretain Agglo avec du personnel gréviste occupe sans droit ni titre la voie d'accès et l'enceinte des sites suivants :

- Le centre technique du Muretain Agglo
- La déchetterie de Roques;
- Le centre de transfert et la déchetterie de Muret

Cette situation de blocage des sites en question et leur occupation irrégulière ont été dûment constatées par un procès-verbal d'huissier du 30 juin 2021.

Cette occupation des lieux par des agents grévistes empêche toute possibilité pour des agents non-grévistes d'exercer la mission d'enlèvement des ordures ménagères et donc est une entrave au droit du travail.

En outre, elle porte une atteinte grave à la sauvegarde de l'intérêt général.

Les conséquences sur la salubrité publique sont clairement établies dans la mesure où l'accumulation de dépôts d'ordures est constitutive d'un danger pour la santé publique.

Ainsi, dans un souci de maintien de la salubrité publique sur la commune, une collecte des déchets a été mise en place par la mairie par le biais de prestataires extérieurs

A ce sujet une troisième collecte des ordures ménagères aura lieu Mercredi 7 Juillet.

Comptant sur votre compréhension,

La Mairie